

Communiqué de presse

Le 16 septembre 2014

Les fondations d'entreprise VINCI pour la Cité, VINCI Autoroutes pour une conduite responsable et PSA Peugeot Citroën lancent un appel à projets en faveur de la mobilité solidaire

- Le premier appel à projets lancé en commun par trois fondations d'entreprise
- 600 000 euros de dotation au profit d'associations
- 100 % des projets accompagnés par des salariés parrains

Soutenir les initiatives citoyennes

Pour la première fois en France, trois fondations d'entreprise, VINCI pour la Cité, VINCI Autoroutes pour une conduite responsable et PSA Peugeot Citroën, unissent leurs compétences complémentaires pour lancer un appel à projets commun. La Fondation VINCI pour la Cité et la fondation PSA Peugeot Citroën apporteront aux projets soutenus leur expertise en mobilité solidaire, et la fondation VINCI Autoroutes son savoir-faire en matière de sensibilisation à la conduite responsable. Avec cette initiative, le développement de dispositifs permettant d'améliorer la mobilité des personnes défavorisées et/ou en situation d'exclusion dans les zones urbaines et péri-urbaines va s'amplifier et s'accélérer.

La mobilité, condition essentielle de l'insertion

Les déplacements au quotidien constituent la 3^e priorité des Français après la sécurité et la qualité du logement¹. En 40 ans, la distance moyenne domicile-travail est passée de 3 à 30 km ; le coût d'un permis de conduire représente désormais cinq mois de RSA. La mobilité, facteur prioritaire d'intégration sociale, constitue l'un des premiers leviers de retour à l'emploi. Or aujourd'hui, entre 6 et 8 millions de Français en âge de travailler rencontrent des difficultés dans leurs déplacements². Le maintien ou la reconstruction de liens entre les populations et les territoires sont donc indispensables.

Un accélérateur d'innovation sociale

Les associations de terrain agissent déjà dans de nombreux domaines ayant trait à la mobilité : accompagnement au passage du permis de conduire, apprentissage de l'utilisation des transports en commun, co-voiturage, auto-partage, microcrédit, réparation à tarif solidaire de véhicules, transport à la demande, location de deux-roues et voitures, etc. L'objectif de l'appel à projets, avec le soutien des expertises respectives de chacune des trois fondations, est de favoriser l'expérimentation de projets innovants et pragmatiques. Ces projets, dans le domaine de la mobilité solidaire, pourront ainsi être déployés et diffusés largement, en France et en Europe.

Des projets à soumettre jusqu'au 15 octobre 2014

Les projets retenus bénéficieront d'un soutien financier de 30 000 euros maximum, représentant une dotation globale de 600 000 euros, et du mécénat de compétences de salariés parrains de VINCI et de PSA Peugeot Citroën. Lancé début septembre 2014, cet appel à projets sera clos le 15 octobre 2014.

Plus d'information sur : <http://mobilite-et-reinsertion.fr/>

¹. Etude Ipsos pour VINCI Autoroutes – « Les déplacements domicile-travail des habitants des grandes aires urbaines : quels nouveaux services pour améliorer le quotidien ? », février 2014.

². Etude du cabinet Auxilia, « Mobilités Inclusives », 2013.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité :

La Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité, née en 2002, est le fruit d'une union entre le premier groupe mondial de concessions et de construction, et les acteurs qui innovent dans le domaine de la lutte contre toutes formes d'exclusion (accès à l'emploi et lien social dans les quartiers prioritaires). Elle atteste de la volonté de VINCI d'être un partenaire durable de la vie de la Cité. A ce jour, près de 1 500 projets ont été soutenus depuis 2002 en France et dans le monde. La Fondation apporte les compétences d'un ou plusieurs salariés du Groupe pour chacune des associations sélectionnées. Près de 2 000 parrainages de proximité ont ainsi été mis en œuvre depuis sa création : un partenariat humain inscrit dans la durée. Dotée d'un budget d'intervention annuel de 2,5 millions d'euros, la Fondation accorde également des subventions aux associations pour financer leurs investissements. L'enveloppe globale des subventions attribuées a atteint les 24 millions d'euros.

www.fondation-vinci.com

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à la lutte contre l'insécurité routière. Elle a pour but de contribuer à faire évoluer les comportements sur la route et à aider les conducteurs à être les acteurs de leur propre sécurité. Parmi ses actions : mener des campagnes d'information pour sensibiliser aux risques routiers ; financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques encore insuffisamment explorés ou mal identifiés par les usagers de la route ; enfin, financer des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com>

A propos de la Fondation PSA Peugeot Citroën

La Fondation PSA Peugeot Citroën, créée en juin 2011, est née d'une volonté du Groupe de contribuer activement au développement de la solidarité autour du thème central de la mobilité. Elle est un élément fort de sa politique de responsabilité sociale, qui s'exprime par le soutien à des initiatives locales innovantes.

En 3 ans d'activité, la Fondation a accompagné près de 250 projets portés par des associations, ONG ou structures d'intérêt général.
<http://www.fondation-psa-peugeot-citroen.org/fr/>

Contacts presse :

Fondation VINCI pour la Cité
Maxence Naouri
Tel.01 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com

Fondation VINCI Autoroutes
pour une conduite responsable
Estelle Ferron
Tél.06 34 99 33 61
estelle.ferron@vinci-autoroutes.com

Fondation PSA Peugeot Citroën
Antonia Krpina
Tél.06 99 84 28 60
antonia.krpina@mpsa.com

1. Etude Ipsos pour VINCI Autoroutes – « Les déplacements domicile-travail des habitants des grandes aires urbaines : quels nouveaux services pour améliorer le quotidien ? », février 2014.
2. Etude du cabinet Auxilia, « Mobilités Inclusives », 2013.